

FICHE PROVENANCE

Cette fiche vise à assurer la traçabilité des recherches de provenance effectuées. La plupart des objets sont concernés par plusieurs types de vérifications. Le format du document peut être adapté selon les dossiers : la taille des sections pourra être modifiée selon le volume de texte saisi. Dans le cas où une alerte serait identifiée et mènerait au renoncement de l'acquisition, il est recommandé de saisir le SMF pour qu'une suite soit donnée (contact OCBC ; restitution...). Le SMF est disponible pour vous accompagner dans ces recherches : provenance@culture.gouv.fr.

Remarque pour les recherches sur les bases de données : il est préconisé de croiser systématiquement les recherches par nom d'artiste (en incluant les anciennes attributions et en testant diverses orthographies pour les noms propres) à des recherches liées à l'iconographie et/ou au matériau.

REDACTEUR(S)/REDACTRICE(S)

SYNTHESE

1. Compte tenu des recherches effectuées, comment évaluez-vous les risques et lacunes subsistantes ?

--

2. Pistes en suspens, à approfondir post-acquisition :

--

PARTIE 1 : PREREQUIS

1. Propriétaire actuel

MODE D'ENTREE DANS SA COLLECTION (justificatif à placer en annexe)	
--	--

DATE D'ENTREE DANS SA COLLECTION	
----------------------------------	--

2. Vérifications relatives aux risques de vol

Pour télécharger ID-Art (Play / Apple)



Ces vérifications sont obligatoires, y compris si l'historique de l'objet semble connu.

Le SMF, la SDMHSP, le CNAP ont accès aux bases de données payantes.

Base Interpol (application mobile ID-Art) : recherche visuelle et recherche manuelle en anglais

Mots-clés : visuelle : manuelle :	Résultats :
--------------------------------------	-------------

Plateforme Pop, bases Joconde et Palissy, **filtres objets manquants, volés, détruits et présumé détruits** :

Mots-clés :	Résultats :
-------------	-------------

Pour vérifier que l'œuvre n'est pas issue d'une commande publique : **Base Arcade** si l'œuvre est antérieure à 1969 ; autres vérifications menées pour les œuvres créées après 1969 :

Mots-clés :	Résultats :
-------------	-------------

Il existe **une ou des liste(s) rouge de l'ICOM** pour ce pays ou cette région du monde :

<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui :	Si la typologie de l'objet y figure, quel numéro de typologie :
--	---

L'une ou la totalité de ces bases ne sont pas applicables au projet d'acquisition. Préciser pourquoi :

--

3. Situations par lesquelles le bien est concerné (remplir les parties correspondantes de la fiche)

Le bien provient potentiellement ou sûrement du domaine public.	<input type="checkbox"/> Oui : cf. prérequis	<input type="checkbox"/> Non
Le bien est d'origine étrangère et/ou a circulé hors de France.	<input type="checkbox"/> Oui, remplir partie 3	<input type="checkbox"/> Non
Le bien comporte ou pourrait comporter des matériaux issus d'espèces protégées.	<input type="checkbox"/> Oui, remplir partie 3	<input type="checkbox"/> Non
La situation du bien (localisation, propriété...) est incertaine ou inconnue entre 1933 et 1945.	<input type="checkbox"/> Oui, remplir partie 4	<input type="checkbox"/> Non
Le bien provient potentiellement ou sûrement d'un contexte colonial.	<input type="checkbox"/> Oui, remplir partie 5	<input type="checkbox"/> Non
Le bien provient potentiellement ou sûrement d'un contexte archéologique.	<input type="checkbox"/> Oui, remplir partie 5	<input type="checkbox"/> Non
Autre point d'attention identifié :		

PARTIE 2 : HISTORIQUES ET SOURCES

1. Historique de l'objet et chaîne de propriété

Exemple : 4 juillet 1902 : vente publique, Paris, Drouot, lot n° XX, acquéreur Prénom NOM

1902-1925 : collection particulière Prénom NOM (naissance-mort)

5 avril 1925 : vente publique, Paris, Drouot, lot n° XX, acquéreur inconnu

1925-1950 : inconnu

La nature des changements de propriété doit être précisée (vente publique, transmission familiale, échange...).

Pour les biens archéologiques ou issus de contextes coloniaux, les dates et circonstances connues ou supposées de collecte et de sortie du pays d'origine doivent être mentionnées.

Date(s)	Etape dans la chaîne de propriété	Localisation du bien

2. Sources

BIBLIOGRAPHIE CITANT L'OBJET OU PERMETTANT D'EVALUER LA SENSIBILITE AUX RISQUES DE VOLS (...) DE CE TYPE D'OBJETS :

Sans objet

PRESENTATION ET EXPOSITIONS DE L'OBJET :

Sans objet

ARCHIVES (lister les consultations effectuées - y compris si elles ont été infructueuses et les fonds d'archives identifiés qui n'ont pas pu être consultés – préciser pourquoi) :

Sans objet

SOURCES ORALES (préciser les noms et statuts des personnes interrogées, joindre une attestation sur l'honneur et/ou une transcription et/ou un compte-rendu de l'entretien) :

Sans objet

SITOGRAPHIE (les recherches inversées par image peuvent être utiles : procéder par glisser-déposer dans [Google Images](#), [TinEye](#)) :

Sans objet

CONSULTATION DE SPECIALISTES EXTERIEURS SUR LA QUESTION DE LA PROVENANCE (*joindre des CR*) :

Sans objet

AUTRES :

Sans objet

3. Informations biographiques sur les acteurs impliqués dans la trajectoire de l'objet

Il est demandé de préciser des informations biographiques *a minima* sur le dernier propriétaire connu et sur les acteurs – personne ou institution - liés à l'objet pendant une période sensible (exemple : dernier propriétaire avant 1933, premier propriétaire après 1945, collecteur d'un objet issu de contexte colonial, etc.). Les ressources recensées sur Resprovmus ([catégorie « recherche par acteur » de chacun des onglets](#)) peuvent faciliter ces recherches.

Aucun nom d'acteur n'est associé à la trajectoire de l'objet.

PARTIE 3 : RECHERCHES RELATIVES AU TRAFIC ILLICITE

(voir Resprovmus, trafic illicite [lien ici](#))

1. Vérifications concernant la circulation de l'objet

- Ce bien a été produit ou découvert en France et n'a pas quitté le territoire. ([passer à la sous-partie 2](#))
- Bien d'origine française, actuellement conservé à l'étranger.
- Bien d'origine française, ayant circulé à l'étranger, actuellement conservé en France.
- Bien d'origine étrangère, actuellement conservé en dehors de l'Union Européenne.
- Bien d'origine étrangère, actuellement conservé dans l'Union Européenne (sauf France).
- Bien d'origine étrangère, actuellement conservé en France.

Notes : Un bien est considéré d'origine française s'il a été produit sur un territoire inclus dans les frontières françaises actuelles. La date de 1972 correspond à l'entrée en vigueur de la [Convention Unesco de 1970 sur la circulation des biens culturels](#).

PAYS DE CREATION/DECOUVERTE	: <input type="checkbox"/> Connu <input type="checkbox"/> Supposé ou incertain	
PAYS DE CONSERVATION ACTUEL		
LIEU EXACT DE CONSERVATION		
DATE DE SORTIE DU TERRITOIRE D'ORIGINE	<input type="checkbox"/> Connue avant 1972 :	<input type="checkbox"/> Connue après 1972 :
	<input type="checkbox"/> Inconnue, supposée avant 1972	<input type="checkbox"/> Inconnue
	<input type="checkbox"/> Bien conservé sur le territoire d'origine	
DERNIER PROPRIETAIRE CONNU AVANT LA SORTIE		
DANS LE CAS OU LE BIEN A TRANSITE PAR D'AUTRES PAYS QUE CELUI D'ORIGINE	Noms du/des pays : Dates de la/des circulation(s) :	

PRÉSENCE DE DOCUMENTS LIÉS À LA CIRCULATION	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, préciser :
VERIFICATIONS DE LA LEGISLATION APPLICABLE À CETTE CIRCULATION (Ressources : Natlaws ; Sherloc)	<input type="checkbox"/> Non, préciser pourquoi : <input type="checkbox"/> Oui, préciser lesquelles :
SI L'OBJET PROVIENT DE OU A CIRCULE	<input type="checkbox"/> Aux Etats-Unis : base FBI <input type="checkbox"/> En Italie : base iTPC (Leonardo) Mots-clés : Résultats :

2. Vérifications concernant les matériaux protégés par la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) (voir Resprovmus, [lien ici](#))

POUR CHAQUE MATERIAU PROTEGÉ IDENTIFIÉ, PRÉCISER (*ajouter des lignes si nécessaire*) :

NOM DU MATERIAU ET ESPÈCE CONCERNÉE	RÈGLEMENT EUROPÉEN : DOCUMENT DE CIRCULATION	ACCÈS DOCUMENT CITES <i>Placer les copies en annexe</i>	PROTECTION FRANCE OU UNION EUROPÉENNE	ANALYSES EFFECTUÉES (CARBONE 14 ...) (rapport en annexe)
	<input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B, <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Copie <input type="checkbox"/> Exemption (<i>à justifier</i>)	<input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> U. Européenne	
	<input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B, <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Copie <input type="checkbox"/> Exemption (<i>à justifier</i>)	<input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> U. Européenne	
	<input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B, <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Copie <input type="checkbox"/> Exemption (<i>à justifier</i>)	<input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> U. Européenne	
	<input type="checkbox"/> A, <input type="checkbox"/> B, <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> Original <input type="checkbox"/> Copie <input type="checkbox"/> Exemption (<i>à justifier</i>)	<input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> U. Européenne	

COMMENTAIRES CONCERNANT LA PARTIE 3, RELATIVE AU TRAFIC ILLICITE :

Sans objet

PARTIE 4 : RECHERCHES RELATIVES AUX SPOLIATIONS 1933-1945

(voir Resprovmus, [lien ici](#))

- Ce bien a été produit après 1945. ([passer à la partie 5](#))
- La situation du bien (localisation, propriété...) est connue entre 1933 et 1945 et une source l'atteste. (*placer une copie de la source - archive, photographie d'époque... - en annexe, [passer à la partie 5](#)*)
- La situation du bien (localisation, propriété...) est incertaine ou inconnue entre 1933 et 1945.

1. Vérifications dans les bases d'objets spoliés

Obligatoires en l'absence de preuve tangible de localisation entre 1933 et 1945 :

	Mots-clés <i>Ex : « POMME »</i>	Résultats et correspondances <i>Ex : « 15 résultats, pas de corresp. »</i>
<input type="checkbox"/> Base Lost Art : <i>Chercher chaque mot-clé en français, en allemand, et en anglais.</i>		
<input type="checkbox"/> Base des objets d'art du Jeu de Paume (ERR Project) : <i>Chercher chaque mot-clé en français, en allemand et en anglais.</i>		
<input type="checkbox"/> Répertoire des Biens spoliés : <i>Chercher chaque mot-clé en français. En plus du tome correspondant, les 2^e et 3^e suppléments doivent être consultés.</i>		
<i>Si arts graphiques ou peinture :</i> <input type="checkbox"/> Base TED (<i>Chercher chaque mot-clé ou titre en français.</i>)		

Conseillées :

<input type="checkbox"/> Base Looted Art : Chercher chaque mot-clé en français, allemand et anglais.		
Bases Deutsches Historisches Museum database (DHM) : Chercher chaque mot-clé en français, allemand et anglais. <input type="checkbox"/> DHM CCP <input type="checkbox"/> DHM Linz <input type="checkbox"/> DHM Goering		

En fonction des pays d'origine et/ou de circulation :

<input type="checkbox"/> Allemagne : BRUG <input type="checkbox"/> Autriche : Kunstdatenbank <input type="checkbox"/> Belgique : Lootedart Belgium <input type="checkbox"/> P. -Bas : wo2.collectienederland <input type="checkbox"/> Pologne : Lootedart Pologne <input type="checkbox"/> Tchéquie : Citem.cz		
---	--	--

2. Si un nom est associé : vérifications relatives aux victimes ou protagonistes des spoliations

	Mots clés	Résultat
<input type="checkbox"/> Répertoire des acteurs du marché de l'art sous l'Occupation		
<input type="checkbox"/> ALIU-Red flag names		
<input type="checkbox"/> A. Diplomatiques / 209SUP		
<input type="checkbox"/> Mémorial de la Shoah		

Autres bases de données consultées (objets spoliés ; victimes et protagonistes des spoliations) : Sans objet

.....		
-------	--	--

3. Marché de l'art : catalogues de vente numérisés (voir Resprovmus : [Marché de l'art et spoliations](#))

Pour mener ces recherches, les trois principaux sites sont le [WPL](#) ; [l'INHA](#) ; [Gallica](#) (recherche plein texte avec les mots-clés « Vente » + la date et/ou le titre de l'objet). Il est nécessaire de les consulter si :

- l'historique de l'objet mentionne une vente publique.
- l'historique de l'objet mentionne un changement de propriété de nature inconnue entre 1933 et 1945, associé à un nom d'acteur.

Exemple : « A partir de 1953 : collection Prénom NOM. 1938-1953 : inconnu. Jusqu'en 1938 : collection Prénom NOM. »

RECHERCHES EFFECTUEES : Sans objet

--

COMMENTAIRES CONCERNANT LA PARTIE 5, RELATIVE AUX SPOLIATIONS 1933-1945 : Sans objet

--

PARTIE 5 : RECHERCHES RELATIVES AUX BIENS ISSUS DE CONTEXTES COLONIAUX (voir Resprovmus, [lien ici](#))

PAYS IMPLIQUES DANS LE CONTEXTE COLONIAL <i>(Si différent, territoire d'origine et pays actuel)</i>	
STATUT ET SITUATION POLITIQUE DU TERRITOIRE AU MOMENT DE LA COLLECTE ET DE LA SORTIE DU PAYS D'ORIGINE <i>(Colonie, protectorat, territoire sous mandat ou tutelle. Voir annexe 3 du vadémecum)</i>	
DATE ET CIRCONSTANCES (CONNUES OU SUPPOSEES) DE COLLECTE DE L'OBJET	
DATE ET CIRCONSTANCES (CONNUES OU SUPPOSEES) DE SORTIE DU PAYS D'ORIGINE	
Y A-T-IL UNE SENSIBILITE PARTICULIERE RELATIVE AU CONTEXTE D'UTILISATION DU BIEN ? <i>(Objets de pouvoir ou d'autorité, contexte funéraire, caractère sacré ou rituel, valeur historique ou culturelle attachée au bien, objet déjà demandé en restitution par la communauté etc)</i>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, préciser :
SI LE BIEN A UNE SENSIBILITE PARTICULIERE, LES AUTORITES PATRIMONIALES DU PAYS ONT-ELLES ETE CONSULTEES ? <i>(Hormis si des relations ont été établies en amont avec un musée, il est suggéré de contacter le SMF pour ces prises de contact)</i>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Autorité contactée : Nom de l'interlocuteur : Date des échanges : Réponse : Conclusions :

COMMENTAIRES CONCERNANT LA PARTIE 6, RELATIVE AUX BIENS ISSUS DE CONTEXTES COLONIAUX : Sans objet**PARTIE 6 : RECHERCHES SPECIFIQUES AUX BIENS ARCHEOLOGIQUES**

-
- Ce bien n'est pas concerné (il ne résulte pas d'une opération archéologique). ([passer à la partie 7](#))
-
- Ce bien provient ou est susceptible de provenir d'une opération archéologique menée sur un territoire français au moment de la découverte ([sous-partie A ou B](#)).
-
- Ce bien provient ou pourrait provenir d'une opération archéologique à l'étranger ([sous-partie C](#)).

A. TERRITOIRE FRANÇAIS AU MOMENT DE LA DECOUVERTE

DATE DE DECOUVERTE OU DE L'OPERATION	<input type="checkbox"/> Connue et attestée : <input type="checkbox"/> Supposée : <input type="checkbox"/> Inconnue
CADRE JURIDIQUE APPLICABLE <i>(Sauf si date inconnue)</i>	<input type="checkbox"/> Cadre valable du 27 septembre 1941 au 9 juillet 2016 <input type="checkbox"/> Antérieur au 27 septembre 1941 <input type="checkbox"/> Postérieur au 9 juillet 2016
ADRESSE <i>(Préciser les références cadastrales si elles sont connues)</i>	

ZONE GEOGRAPHIQUE DU BIEN	<input type="checkbox"/> Territoire métropolitain. <input type="checkbox"/> Actuels DROM-COM : <i>Contacter le SRA pour préparer un dossier documentaire. Le cas échéant, remplir les parties 3 et 5.</i> <input type="checkbox"/> Anciens territoires coloniaux : <i>remplir les parties 3 et 5.</i> <input type="checkbox"/> Inconnue
PROPRIETAIRE DU TERRAIN AU MOMENT DE LA MISE AU JOUR DU VESTIGE <i>(Placer en annexe l'acte d'acquisition, l'acte de renonciation et l'autorisation de transfert de propriété)</i>	<input type="checkbox"/> Propriétaire privé <input type="checkbox"/> Propriétaire public Nom : Coordonnées : Le propriétaire a renoncé de manière expresse à ses droits de propriété sur les biens (ou tacite, si la découverte est ultérieure à juillet 2016) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ACTUEL PROPRIETAIRE DU BIEN <i>(Joindre l'acte de propriété et, si ayants droit, l'acte de succession notarié)</i>	Le propriétaire actuel du bien archéologique est le propriétaire du terrain (ou ses ayants droit) au moment de la mise au jour : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <i>(préciser dans la partie 2 la chaîne de propriété)</i>

 DECOUVERTE FORTUITE

DECLARATION AU SERVICE DE L'ARCHEOLOGIE (SRA OU DRASSM)	Date de déclaration : <input type="checkbox"/> Non déclaré <i>(préciser l'historique)</i> <input type="checkbox"/> Le caractère fortuit de la découverte est validé par le service. <input type="checkbox"/> Le service a déterminé les propriétaires des biens.
NOM ET COORDONNEES DE L'INVENTEUR/DES INVENTEURS <i>(Joindre l'acte de renonciation et l'autorisation de transfert de propriété)</i>	Le cas échéant, l'inventeur a renoncé de manière expresse à ses droits de propriété sur les biens (ou tacite, si la découverte est ultérieure à juillet 2016) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

 OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES DEPUIS 1941

DATES <i>(Joindre l'autorisation délivrée)</i>	Date de l'autorisation : Titulaire de l'autorisation / Opérateur :
--	---

 CAS 1 – OPERATION ARCHEOLOGIQUE AUTORISEE PAR L'ETAT, ENTRE 1941 ET 2016 **CAS 1A – ARCHEOLOGIE PROGRAMMEE**

NATURE DE L'OPERATION	<input type="checkbox"/> Fouilles ou sondages <input type="checkbox"/> Prospections. Propriétaires identifiés : <input type="checkbox"/> oui (cf ci-dessus) <i>(En l'absence de propriétaires identifiés pour les prospections, suspendre l'acquisition dans l'attente de l'avis des services de l'Etat)</i>
SITUATION DU PROPRIETAIRE DU TERRAIN PAR RAPPORT AUX BIENS	<input type="checkbox"/> Le propriétaire du terrain (ou ses ayants droit) est propriétaire des biens. <input type="checkbox"/> Le propriétaire du terrain (ou ses ayants droit) n'est plus propriétaire des biens : <i>préciser dans la partie 2 la chaîne de propriété.</i>

 CAS 1B – ARCHEOLOGIE PREVENTIVE (2001-2016)

SITUATION DU PROPRIETAIRE DU TERRAIN PAR RAPPORT AUX BIENS	Le propriétaire du terrain a renoncé de manière expresse à ses droits de propriété : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LE BIEN APPARTIENT-IL...	<input type="checkbox"/> à la part privée <input type="checkbox"/> à la part Etat <input type="checkbox"/> aux deux
SI LE BIEN RELEVE DE LA PART ETAT	L'acquisition entraîne <input type="checkbox"/> transfert de propriété <input type="checkbox"/> changement d'affectation

 CAS 2 – OPERATION ARCHEOLOGIQUE EXECUTEE PAR L'ETAT, ENTRE 1941 ET 2016

SITUATION DU PROPRIETAIRE DU TERRAIN PAR RAPPORT AUX BIENS	Le propriétaire du terrain a renoncé de manière expresse à ses droits de propriété : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
LE BIEN APPARTIENT-IL...	<input type="checkbox"/> à la part privée <input type="checkbox"/> à la part Etat <input type="checkbox"/> aux deux
SI LE BIEN RELEVE DE LA PART ETAT	L'acquisition entraîne <input type="checkbox"/> un transfert de propriété <input type="checkbox"/> un changement d'affectation

CAS 3 – OPERATION ARCHEOLOGIQUE REALISEE DEPUIS LE 8 JUILLET 2016

LE TERRAIN A-T-IL CHANGE DE PROPRIETAIRE ENTRE LE 8 JUILLET 2016 ET LA DATE DE DECOUVERTE	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Le propriétaire a fait valoir ses droits, c'est lui qui vend le bien. <input type="checkbox"/> Le propriétaire n'a pas fait valoir ses droits, l'Etat est propriétaire. <input type="checkbox"/> Oui, l'Etat est présumé propriétaire de la totalité des biens.
L'ACQUISITION ENTRAINE	<input type="checkbox"/> un transfert de propriété <input type="checkbox"/> un changement d'affectation

B. TERRITOIRE ETRANGER Non concerné (*archéologie nationale, cf A*)

CIRCONSTANCES DE LA DECOUVERTE	<input type="checkbox"/> Connues ou avérées par des sources externes à l'actuel détenteur. Pays : Ville et lieu : Date : <input type="checkbox"/> Origine supposée ou inconnue. Préciser :
NOM DU DECOUVREUR	<input type="checkbox"/> Connu : <input type="checkbox"/> Inconnu
CONDITION DE PROPRIETE DU SOL AU MOMENT DE LA DECOUVERTE	<input type="checkbox"/> Propriétaire public <input type="checkbox"/> Propriétaire privé <input type="checkbox"/> Indéterminé Préciser :
CADRE REGLEMENTAIRE <i>(Concernant les conditions de circulation, remplir également la partie 3.1)</i>	Date de la législation locale protégeant le patrimoine (citer tout extrait utile) : Date connue ou supposée de sortie du territoire :
SI L'OBJET D'ORIGINE HORS UE EST ENTRE DANS L'UNION EUROPEENNE APRES LE 28 JUIN 2025 SI LE BIEN A UNE SENSIBILITE PARTICULIERE, LES AUTORITES PATRIMONIALES DU PAYS ONT-ELLES ETE CONSULTEES ? <i>(Hormis si des relations ont été établies en amont avec un musée, il est suggéré de contacter le SMF pour ces prises de contact)</i>	<input type="checkbox"/> Une copie de la licence d'importation est placée en annexe <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Autorité contactée : Nom de l'interlocuteur : Date des échanges : Réponse : Conclusions :

COMMENTAIRES CONCERNANT LA PARTIE 6, RELATIVE AUX BIENS ARCHEOLOGIQUES : Sans objet

--

PARTIE 7 : DOSSIER DOCUMENTAIRE : SOMMAIRE DES ANNEXES PUIS ANNEXES

Tout document justifiant la provenance (archive, attestation, photographie, déclaration sur l'honneur, facture d'achat, document attestant d'un don ou d'un legs) doit être placé en annexe. Les documents sont à numérotter de manière continue.

Il n'est pas utile de placer en annexe l'ensemble des captures d'écran des bases de données consultées. En revanche, les bases de données étant régulièrement mises à jour, il est vivement conseillé de les conserver dans les serveurs ou d'en faire un tirage pour les dossiers des institutions, afin d'en garder une trace.